

La version 3 d'ARAMIS II est désormais disponible.

Sans aucun doute, vous serez séduit par la version 3 d'ARAMIS II. Plus de trente améliorations ont été apportées aux fonctions existantes du progiciel au niveau de Syndic, de la gérance et de la gestion des fournisseurs et deux fonctionnalités majeures ont été introduites : la gestion des événements ainsi que la gestion des processus métiers.

La gestion des événements

Elle permet d'enregistrer, chaque appel téléphonique, e-mail, courrier ou visite de chantier, afin de gérer rapidement un problème client. La saisie d'un événement entraîne l'identification de l'appelant, de la date, de l'heure, du sujet, du client concerné afin d'en informer des destinataires pour action et pour information.

Vous disposez ainsi d'un historique complet consultable à tout moment par dossier «client» ou dans leur ensemble en les sélectionnant sur des critères multiples.

Gestion des processus

Chaque processus de gestion utilisé au sein du cabinet est enregistré sous forme de nomenclature et représente une suite d'étapes à réaliser qui fournira à l'utilisateur, un guide de traitement où chaque étape est référencée avec une date de réalisation prévue. L'utilisation de cette nouvelle fonction vous donne l'assurance de faire un travail correct et guidé et vous garantit de ne rien oublier.

Les avantages sont nombreux :

- La possibilité de consulter à tout moment le suivi d'un dossier processus,
- L'accès instantané à toutes les tâches en retard,
- La garantie du respect de normes de qualité au sein du cabinet,
- La gestion des absences, permettant à chacun de remplacer une personne, en reprenant la liste des dossiers grâce aux tâches en cours reportées dans son agenda.

Outre les aspects fonctionnels, cette nouvelle version marque un tournant technologique. En effet, cette version sera également disponible pour les systèmes d'exploitations UNIX et fonctionnera avec des bases de données ORACLE.

Pour toutes ces raisons la version 3 d'ARAMIS II s'annonce comme une version majeure dans l'évolution du produit.

Une nouvelle version utilisant les technologies UNIX et ORACLE.

La nouvelle architecture d'ARAMIS s'appuie sur les technologies d'aujourd'hui, plébiscitées par le marché : matériel HP, système d'exploitation UNIX, bases de données ORACLE.

UNIX est un système d'exploitation, dont la première version a été mise au point par Ken Thompson dans les laboratoires Bell AT&T à Murray Hill aux Etats-Unis en 1965. Son but était de mettre au point un système d'exploitation interactif simple afin de faire tourner un jeu qu'il avait créé.

Plutôt satisfait du résultat, il décida de le vendre.

Cependant, après quelques déboires commerciaux, Ken Thompson pris la décision en 1973 d'offrir les sources d'Unix aux Universités à des fins éducatives. En 1977, des chercheurs de l'Université de Californie re-développèrent une version d'Unix et mirent gratuitement les sources à disposition des entreprises.

Ce système d'exploitation, boudé il y a quelques années, a depuis pris sa revanche. De nos jours le système Unix est devenu un standard du marché grâce à sa grande stabilité et son niveau de sécurité élevé. Il est désormais proposé par les plus grands fabricants de matériels informatiques tels qu'IBM, HP, Sun, Compaq...

ORACLE est une société américaine qui depuis près de 30 ans, développe des bases de données qui obtiennent les meilleurs résultats du marché.

Ces bases de données sont reconnues pour leurs performances et leur fiabilité. Conçue pour tous les types d'activités, les bases Oracle permettent aux entreprises de profiter d'avantages tels qu'une installation simple et rapide ainsi que des fonctions complètes d'autogestion.

Nouveau site, Nouvelles fonctionnalités

Le site Internet H2I a « fait peau neuve » le 1^{er} mars 2004. Outre un nouveau design, il propose de nouvelles fonctionnalités : actualité produit, démonstration audiovisuelle d'ARAMIS II, inscriptions en ligne aux journées clients et aux formations.

Bientôt, de nouvelles options seront disponibles telles que l'historique et la consultation de vos appels au support technique, un espace client personnalisé ou l'accès à des bases de connaissances.

Le site Internet H2I est accessible à l'adresse www.h2i.fr. A vos souris et bon surf.

EDITORIAL



«Tous les professionnels de la gestion immobilière (Administrateurs de biens, syndics) s'accordent sur le fait que leur métier a fortement évolué ces dernières années sous l'effet conjugué des évolutions législatives et réglementaires d'une part, et du comportement de leurs clients d'autre part. Il en résulte deux obligations si l'on veut voir son cabinet se développer : - réduire ses coûts, ou tout au moins ne pas les augmenter,

- améliorer ses services tant en qualité (information «juste») qu'en efficacité (rapidité de la communication). Le rôle de l'informatique est évidemment primordial dans ces domaines et c'est pourquoi nous continuons, plus que jamais, à investir pour nos clients, dans nos progiciels mais aussi dans la qualité de nos services.

Cette détermination est une garantie pour l'avenir de nos clients, mais également pour celui d'H2I»

Gérard MAUCET
Directeur Général

ARAMIS II : Déjà plus de 30 installations.

Le déploiement d'Aramis II progresse rapidement. Plus de 30 clients ont déjà fait confiance à cette version et profite aujourd'hui d'une solution performante et ergonomique. A en croire nos clients, (cf. témoignage Boyer & Torrollion p.2) cette version est particulièrement appréciée par les utilisateurs (accès rapide à l'information, saisies simplifiées, personnalisation du poste de travail) et par les responsables du cabinet (réduction des coûts de gestion, contrôle de l'entreprise en temps réel).

Certification ARAMIS II Devenez notre interlocuteur privilégié !

H2I met en place une certification à ARAMIS II qui permettra aux cabinets certifiés d'optimiser plus facilement l'utilisation du progiciel par un meilleur niveau de formation et une collaboration plus étroite avec nos équipes techniques.

Pour être certifié, il suffit de suivre le programme des formations obligatoires à partir de la version 3 d'ARAMIS II.

Vous devenez l'interlocuteur privilégié des équipes techniques d'H2I et le garant de la transmission d'informations auprès de votre cabinet.

Vous avez l'assurance d'obtenir une information privilégiée (flashs techniques, e-news...)

Vos appels sont traités prioritairement par la maintenance H2I.

Vous êtes consulté régulièrement sur les évolutions des produits.

Choisir la certification ARAMIS II c'est devenir un partenaire privilégié.

SOMMAIRE

P.2 Témoignage

Boyer & Torrollion : «Je surveille mon entreprise en temps réel».

P.3 Produit

Une solution d'états et d'éditions à la demande, pour vos clients.

P.4 Nouveautés

La version 3 d'Aramis II.

P.4 Technologie

ARAMIS II, une version utilisant les technologies UNIX / ORACLE.



Cabinet Boyer & Torrollion

Née d'une fusion de deux cabinets en juin 1995, la SA. Boyer & Torrollion occupe une place importante sur le marché de l'administration de biens en Rhône-Alpes où elle emploie une vingtaine de personnes réparties sur deux sites.

Confortée par une croissance externe en 2003, elle gère aujourd'hui plus 2500 locations pour 1300 propriétaires et 1000 lots en syndic.

Après avoir utilisé plusieurs solutions de gestion immobilière, la SA. Boyer & Torrollion accorde sa confiance à ARAMIS qui depuis 4 ans accompagne la réussite du cabinet.



«Je surveille en temps réel mon entreprise et j'ai un mois d'avance sur mon expert comptable»

Nous étions au pied du mur et en limite de capacité.

Un marché porteur et la perspective d'une croissance externe a conduit le cabinet Boyer & Torrollion à repenser son système d'information en 1999.

L'entreprise souhaitait se donner les chances d'atteindre un objectif ambitieux : augmenter le volume des opérations de plus de 40%, par le rachat d'un portefeuille de clients.

« Nous avons choisi de changer notre solution informatique (SOPRA) car nous étions en limite de capacité, nous avions en ligne de mire le passage à l'an 2000 et l'Euro, (...) Nous étions au pied du mur. Nous avons donc lancé une consultation englobant H2I et plusieurs autres éditeurs de progiciels » précise Jean-Marc Torrollion.

La direction aidée d'un collège de collaborateurs issus de différents services a eu en charge de sélectionner la solution qui devait accompagner le développement du cabinet. Très vite deux prestataires sont pressentis dont H2I.

« Je recherchais avant tout la convivialité du système, une information facilement accessible et surtout des perspectives d'évolution (...) C'est ce que m'a proposé H2I avec ARAMIS II, version qui à l'époque n'était pas terminée. J'ai donc fait le choix d'investir dans ARAMIS en sachant que j'allais migrer vers ARAMIS II. (...) Nous avons pris une garantie sur l'avenir. »

H2I a tenu sa promesse, nous avons respecté notre planning de démarrage.

Facilitée par une reprise automatique des données, la mise en place d'ARAMIS s'est étalée sur 5 mois. Sans aucun doute, l'état d'esprit des dirigeants et l'adhésion des collaborateurs au projet a permis à H2I de tenir ses engagements sans rencontrer de difficulté.

« Nous avons vécu l'intégration d'ARAMIS comme une étape importante et nécessaire pour atteindre les gains de productivité que nous souhaitions faire et que nous imposaient les 35 heures (...) nous voulions gagner du temps dans les traitements et dans les saisies... ».

L'utilisation d'ARAMIS a décloisonné et décentralisé le travail, en rendant plus polyvalents les utilisateurs.

Aussi, l'utilisation des processus intégrés au logiciel, tels que la gestion des baux, des dossiers, etc, ont divisé les temps de traitements par deux.

Aramis II une version attendue.

Début 2003, la SA. Boyer & Torrollion bascule sur ARAMIS II. Cette version très attendue a su répondre aux besoins du cabinet en proposant de nouvelles fonctionnalités. Après un plan de formation complémentaire, les salariés, jeunes et sensibles aux nouvelles technologies, ont très vite maîtrisé le progiciel et optimisé son utilisation.

Notons également que l'application des 35 heures a eu pour conséquence la réorganisation du temps de présence des salariés au sein du cabinet, à tel point qu'il ne fonctionne que rarement à effectif complet. ARAMIS a rendu possible le partage de l'information, gage de fiabilité vis-à-vis des clients. Désormais, il est possible de reprendre le dossier d'un collaborateur en toute sécurité.

De plus, tous les agendas papiers ont été supprimés pour utiliser ceux proposés par ARAMIS. Il est ainsi possible de consulter le planning des collaborateurs afin d'anticiper les besoins en ressources humaines.

L'un des avantages d'ARAMIS II est de rendre l'information accessible au plus grand nombre, le plus intuitivement possible, par un système de zoom. C'est l'une des fonctions qui a séduit Jean-Marc Torrollion : « Lorsque nous avons vu la démonstration d'ARAMIS II, nous avons décidé, nous les dirigeants, de l'utiliser. Cela a été pour nous un vrai changement car le système est très ergonomique et sécurisant (...) Je suis devenu autonome (...) Maintenant, à partir de la comptabilité générale intégrée à ARAMIS et des tableaux de bord, je pilote l'entreprise en temps réel. ».

ARAMIS II a facilité le développement de l'entreprise en apportant les outils nécessaires à une meilleure organisation. Convaincu de tirer profit des fonctions non encore utilisées, le cabinet Boyer & Torrollion envisage de mettre en place au cours des prochains mois « la gestion des contentieux » et de déployer l'activité du cabinet sur Internet via le module Athos.

«Editions personnalisées» Une solution d'états et d'édérations à la demande pour vos clients.

Que se soit pour répondre aux exigences de vos clients ou simplement à destination des responsables du cabinet, il vous est nécessaire de produire des états, analyses ou éditions à partir d'informations contenues dans ARAMIS. «Editions personnalisées» est une prestation proposée par H2I pour répondre à tous ces besoins.

H2I met à votre disposition **une bibliothèque d'états standard, qui peut être complétée ou personnalisée par H2I en fonction de demandes particulières** et qui vous permettra de réaliser très simplement des rapports et des états professionnels.

Les informations ainsi extraites peuvent être importées dans Microsoft EXCEL afin d'y être mises en forme, imprimées ou ré-injectées vers le système informatique de votre client.

L'offre «Editions personnalisées» se compose de :

- 1 **Un module logiciel** comprenant des états standards.
- 2 **Une offre de service complémentaire** pour le développement et la modification d'édérations à votre demande.

Liste des états, éditions et analyses disponibles

- Etat des contentieux des locataires en place et sortis,
- Etat des dédits et vacances,
- Etat des encaissements et quittancements,
- Etat des cautions,
- Etat des lots principaux,
- Etat des locataires, propriétaires, copropriétaires et fournisseurs actifs.

Exemples de développements à la demande

- Etat des propriétaires et des locataires associés,
- Transfert des écritures comptables des locataires vers un propriétaire,
- Etat des immeubles gérés avec toutes leurs assurances associées,
- Edition des blocs-notes par catégorie pour les propriétaires, les copropriétaires, les lots, les immeubles, les fournisseurs, les baux,
- Etat locatif par immeuble...

